30. März 2010
Pressekonferenz
Nein zum Abbau in der Arbeitslosenversicherung

GRÜNE
LES VERTS

La réduction des prestations de l'assurance-chômage coûte des millions aux finances des cantons, des villes et des communes

Thérèse Frösch, Conseillère nationale écologiste et ancienne directrice des finances de la ville de Berne

Les Verts suisses sont fermement opposés à une nouvelle réduction des prestations de l'assurance-chômage. La réintégration dans le monde du travail constitue le but de l'assurance chômage. Elle doit donc comprendre des mesures qualitatives permettant l'acquisition ou l'amélioration de compétences. Dans une société moderne, basée sur la répartition des tâches, il est avéré qu'il est préférable que les personnes au chômage aient assez de temps pour trouver un emploi qui leur correspond. Cela augmente leur chance de reprendre pied de façon durable sur le marché de l'emploi. C'est la raison pour laquelle les Verts rejettent catégoriquement une réduction des indemnités journalières.

La Confédération évacue le problème

Au lieu d'opter pour des réformes intelligentes, le Conseil fédéral et la majorité bourgeoise de l'Assemblée fédérale se sont contentés d'économies vides de sens et pénalisant en particulier les jeunes, les femmes et les chômeurs de longue durée. Ce sont en effet eux qui devraient s'en sortir avec moins d'indemnités journalières et seraient ainsi directement transférés à l'aide sociale. C'est parfaitement myope et crée de nouveaux et sérieux problèmes aux cantons et aux communes.

L'effet principal à moyen terme serait une augmentation de plusieurs milliers du nombre de pauvres en Suisse. Dans sa réponse à une interpellation, le Canton de Bâle-Ville considère que cela lui coûterait à lui seul six à huit millions de francs de plus par année. Une expertise réalisée sur mandat de la Conférence des directrices et directeurs cantonaux des affaires sociales (CDAS) est arrivée à la même conclusion. Sans mesures transitoires, environ un tiers des personnes qui perçoivent déjà des prestations devront en outre s'inscrire directement à l'aide sociale.

Si nettement plus des personnes deviennent dépendantes de l'aide sociale, et il faut compte là-dessus, l'aide sociale devra engager plus de personnel.

Lors de la première procédure de consultation, des gouvernements cantonaux et l'initiative des cantons se sont opposés à ce transfert de charges. Il faut espérer qu'ils s'engageront unis dans la campagne de votation contre cet inadmissible projet de réduction des prestations.

Grüne / Les Verts / I Verdi
Waisenhausplatz 21 | CH-3011 Bern | Tel. +41 31 312 66 60 | Fax +41 31 312 66 62
www.gruene.ch | www.verts.ch | gruene@gruene.ch | verts@verts.ch